

Des moyens pour les 3^{ème} prépa-pro

La FSU a interpellé la ministre pour que l'ensemble des moyens indispensables à l'enseignement en 3^{ème} prépa-pro soient attribués dès la rentrée 2016. En effet, on constate de fortes disparités quant aux dotations horaires attribuées à ces classes (de 32 à 39,5 heures pour un même effectif selon les académies) et une diminution des heures d'enseignement de découverte professionnelle. Pour des raisons pédagogiques et de sécurité, elles ne peuvent être assurées qu'en groupes à effectif réduit, ce qui impose aux établissements l'utilisation de moyens prévus pour d'autres formations.

Concours réservés : modification des critères

Conditions d'accès aux concours réservés et examens professionnels réservés 2017 et 2018, 3 possibilités		
Cas ❶	Cas ❷	Cas ❸
Etre éligible aux sessions 2013 à 2016	Etre en CDI	Justifier de 4 années de services en équivalent temps plein (quotité supérieure ou égale à 50%, les services inférieurs à 50 % sont pris en compte à hauteur de 75 % sauf pour les agents en situation de handicap) auprès d'un même département ministériel : - acquises au cours des 6 années précédents les 31 mars 2013 ou - à la date de clôture des inscriptions à condition que 2 années aient été faites dans les 4 années précédents le 31 mars 2013
Avoir été en poste sur une quotité supérieure ou égale à 70 % au 31 mars 2013		

Evolution des contingents Hors Classe

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Promouvables (National)	35 220	34 554	33 828	34 810	33492	32 369
Promouvables (Bordeaux)	1 825	1 784	1 730	1 771	1720	1694
Promus (National)	2 465	2 419	2 368	2 437	2345	2 266
Promus (Bordeaux)	129	126	120	125	124	119
Promus/Promouvables (Nat)	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7 %
Promus/Promouvables (Bx)	7,10%	6,89%	6,93%	7,00%	7,20	7 %

Conseil académique de l'EN du 11 mai 2016

Ci-dessous quelques points, concernant la voie professionnelle, soulevés par le SNUEP et la FSU :

- Face au chômage, le diplôme reste protecteur comme vient de le rappeler l'INSEE. Pour autant le système éducatif en France peine à élever le niveau de qualification dans le cadre d'une formation de qualité.
- Malgré les réformes successives, le noyau dur des 15% des élèves en grande difficulté demeure. Le décrochage scolaire, en particulier dans la voie professionnelle, est toujours là et constitue un véritable gâchis à tous les niveaux.
- Il est indispensable de considérer que l'Education et la formation sont les clés essentielles pour bâtir une société plus juste. Or la corrélation entre inégalités sociales et inégalités scolaires se creuse.
- La suppression de 20 postes d'enseignants éducateurs en internat EREA est un exemple du peu de cas qui est fait des élèves en grande difficulté dans cette académie. Les remplacer sur certaines missions par des personnels précaires ne peut que nuire à la qualité du suivi des élèves. Par ailleurs, l'Organisation Réglementaire des Services des professeurs des écoles en EREA doit être harmonisée au niveau académique dans le cadre des 21 heures de services.
- L'enseignement professionnel public sous statut scolaire doit toujours être valorisé en donnant les moyens à tous les élèves de réussir leur cursus scolaire. Cela passe par la nécessité de réintroduire des parcours en 4 ans pour redonner du temps aux savoirs généraux et professionnels, par des dédoublements de classe et par une augmentation de l'offre de formation et des capacités d'accueil.
- La taxe d'apprentissage est détournée à la seule faveur des centres de formation en apprentissage et au détriment des moyens de fonctionnement des établissements publics.
- L'obsession du développement de l'apprentissage, et en particulier la mixité des publics, n'exonère pas l'Etat de ses responsabilités. Il ne doit pas remettre en cause l'enseignement professionnel ni dégrader les conditions de scolarisations des jeunes qui y sont en formation, ni les conditions de travail des personnels.
- Les volumes de formation en ESPE sont en diminution et les étudiants sont systématiquement utilisés comme moyen d'enseignement, comptabilisé dans le plafond d'emploi. La notion d'alternance intégrative est pervertie : les stagiaires sont placés brutalement en responsabilité sans progressivité de l'organisation des stages.
- Il y a réel besoin d'encadrement et d'accompagnement des bacs pros dans les STS car il y a beaucoup de défections en fin de 1ère année, depuis qu'il y a de plus en plus de bac pro en STS et la réforme des STI. Il est illusoire de penser que l'AP va résoudre les problèmes des élèves en difficulté.
- Et concernant l'apprentissage, le SNUEP et la FSU demandent une évaluation sur la nature des formations et transparence sur les budgets et les effectifs.

Mouvement de protestation au lycée Pré de Cordy à Sarlat

La tension monte au Lycée Pré de Cordy et les motifs ne manquent pas :

- la suppression d'un demi-poste de CPE sur la cité scolaire,
- le manque de surveillants (AED) qui leur impose de nombreuses heures supplémentaires,
- la possible fermeture du CIO de Sarlat et donc l'absence programmée des conseillers d'orientation sur le lycée, voire leur possible disparition à terme

Lors de l'AG du mardi 17 mai 2016, les collègues ont décidé d'organiser une seconde journée de grève le 26 mai 2016 avec préavis déposé pour ce jour à partir du 25 mai à 18 heures pour les AED et CPE, et ce jusqu'au 26, 18 heures. Tous les enseignants sont appelés à se joindre à cette action. Une AG sera organisée le jour même à 10 heures.

Parallèlement, les membres du CA ont adressé un courrier au recteur pour lui présenter la situation et nos revendications (maintien du poste de complet de CPE sur la cité scolaire et du CIO à Sarlat).

De son côté, le SNUEP fera le nécessaire pour relayer le mouvement et accompagner les collègues de Sarlat dans leur démarche.

Il faut renoncer à l'adéquation entre système de formation et besoins économiques (C. Forestier)

Lors de notre journée de formation animée par Guy Brucy, cette problématique a été discutée et analysée. Notre conception est celle qui trouve ses ressources dans les valeurs humaines et progressistes : *former l'homme, le travailleur et le citoyen*.

Mais en même temps, il existe dans notre société une autre vision qui plaide pour une adaptation aussi exacte que possible aux besoins des employeurs. Et ce débat a accompagné l'enseignement technique et professionnel depuis sa création.

Et vu l'importance du sujet, plusieurs chercheurs ont étudié ce lien entre formation et besoins économiques. Mais le point de vue de Christian Forestier est particulier car il a occupé, en plus, la fonction de recteur : "Pour mettre en place un système d'enseignement professionnel de qualité qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes, on ne peut pas faire l'économie d'une formation générale suffisante. Les lycéens et apprentis doivent maîtriser les savoirs fondamentaux", déclare Christian Forestier, le 11 mai 2016. Et d'ajouter que "la question de l'insertion professionnelle des sortants de l'enseignement professionnel est essentiellement un problème qui touche l'enseignement secondaire et non le supérieur"

La déperdition d'effectifs constatée entre octobre 2014 et avril 2015 / Etablissements publics

	Const tat 2012	Ecart Nbre 2012	Const at 2013	Ecart Nbre 2013	Const tat 2014	Gesti on Avril	Ecart Nbre 2014
2d Cycle Général et Techno	54 473	-238	56 132	-215	57 990	57 756	-234
2d Cycle professionnel (Hors En Spe)	24 448	-457	24 929	-491	24 948	24 350	-598
Total	78 921	-695	81 061	-706	82 938	82 106	-832

Au mois d'octobre 2014, 82 938 élèves sous statut scolaire étaient dénombrés dans les établissements publics (hors EREA et Enseignement spécial). En cours d'année, au 13 avril 2015, le nombre d'élèves est de 82 106, soit 832 élèves de moins. La perte était plus faible en nombre entre la rentrée 2013 et mars 2014 (-706). Donc la déperdition dans le second degré augmente, mais elle est très importante dans la voie professionnelle : elle représente un taux de 72 % entre octobre 2014 et avril 2015.

D'après le rectorat, les motifs de sortie des élèves sont de plusieurs ordres : « les élèves décident de se réorienter en cours d'année vers des établissements privés ou un autre système éducatif (apprentissage, enseignement agricole, enseignement supérieur...), ils souhaitent mettre un terme à leurs études parce qu'ils ont trouvé un contrat de travail, ou bien encore ils déménagent en cours d'année et poursuivent leurs études dans une autre académie. »

Pour nous, il y a certes la déperdition mais le phénomène majeur qui caractérise cette baisse d'effectifs, c'est le décrochage scolaire.

Et nous en profitons pour parler de deux types de décrocheurs : les **actifs** qui quittent nos établissements MAIS AUSSI les **passifs** qui restent et qui posent des grands problèmes et seule la souffrance des collègues est en mesure de quantifier ce phénomène.

Le décrochage scolaire dans la voie professionnelle est une réalité reconnue par tout le monde mais nous espérons convaincre nos partenaires que les causes sont l'orientation subie et pas choisie, la réforme de la voie professionnelle qui limite le dédoublement de nos classes et l'absence de politique de valorisation de l'enseignement professionnel.

BAC PRO AGENCEMENT DE L'ESPACE ARCHITECTURAL. Un [arrêté](#) modifie l'intitulé de la spécialité "agencement de l'espace architectural" de baccalauréat professionnel, qui devient "étude et réalisation d'agencement". Le décret permet aux agents employés en contrat à durée indéterminée de bénéficier, à l'instar des fonctionnaires, du versement d'un montant équivalent à la rémunération perçue, au titre d'honoraires, avant le 13 mars 2000.

